

Question: où est la biodiversité à préserver?

L'ours brun et les "races à petit effectif" en Ariège

1°) - L'ours brun sur les sites militant pour les importations

1-A) sur le site de cybernature http://www.ursides.com/les_ours/especes/especes.html

(Un des sites les plus méprisants à l'égard des éleveurs et des bergers: appels au boycott des produits vendus par les "anti-ours", donc à la mort économique)

"On estime à 250.000 le nombre d'ours bruns vivant à travers le monde /.../ l'Ours brun apprécie la nourriture carnée, à condition qu'elle ne soit pas trop difficile à attraper /.../ cette espèce est peu concernée par les programmes de conservation. Elle n'est donc ni dépendante de ceux-ci, ni proche du statut d'espèce menacée. Elle ne risque pas de disparaître à moyen terme."

1-B) sur le site de l'ADET: <http://paysdelours.com/fr/ours/ursus-arctos/ours-brun.html>

(site partenaire de la DIREN et de l'ONC; président: M. Arcangeli, Maire d'Arbas. Lors des premiers lâchers d'ours, l'ADET est une des associations qui décida de cacher aux Pyrénéens les problèmes sanitaires que pouvaient poser ces ours, et le mensonge continue en 2006! Voir le dossier: "problèmes sanitaires")

"Il existerait à l'heure actuelle 250.000 ours bruns répartis sur l'hémisphère Nord. Les ours bruns se divisent en plusieurs populations qui correspondent à des adaptations locales. Ceci explique la grande diversité morphologique qui existe au sein de cette espèce. Mais si l'on reconnaît des sous populations locales le Grizzli, le Kodiak, l'ours des Abruzzes..., l'ours brun est en fait une seule et même espèce : Ursus arctos."

2°) - Races d'animaux d'élevage "à petit effectif".

Bureau des ressources génétiques (= BRG), organisme d'Etat en liaison avec la FAO-ONU pour les programmes de sauvegarde des "races à petit effectif" au niveau mondial.

Site: <http://www.brg.prd.fr/brg/ecrans/animales.htm>, puis cliquer à droite sur "Base de données".

Races pyrénéennes : nous ne relevons que celles présentes en Ariège et qui constituent la majorité des cheptels transhumants du département. Même si tarasconnaises et gasconnes peuvent, localement, paraître assez nombreuses, elles restent "à petit effectif" comparées aux races "à grand effectif"; je donne ci-dessous la comparaison Tarasconnaise avec Lacaune-lait, celle du Roquefort. En outre, les races dominantes sont exploitées très différemment. Sur le plan génétique, la Charte du BRG cite cet exemple caractéristique, page 20: "*en 1993, cinq pères assuraient 52 p. cent de la reproduction chez la race Prim'Holstein*", plus aucune diversité, d'où multiples problèmes, sanitaires notamment (cf. note 1).

Races bovines :

Gasconne : Evaluation du nombre total de reproductrices 25 000 dont 12 000 sont enregistrées

Castà : Evaluation du nombre total de reproductrices 186 dont 148 sont enregistrées.

Brune des Pyrénées: Evaluation du nombre total de reproductrices 31 000 dont 16 212 sont inscrites au contrôle des performances (programme // à celui mené en Catalogne versant sud)

Note 1 : les problèmes sanitaires liés à la perte de diversité génétique sont le problème majeur pour les élevages de volailles dans le cas actuel de la grippe aviaire ; cf. F. Renaud, directeur de l'unité mixte IRD/CNRS de génétique et d'évolution des maladies infectieuses, à Montpellier: "*Ces élevages de volailles sont devenus des milieux denses et homogènes qui deviennent de ce fait favorables au développement des pathogènes. /.../ Dans les élevages à faible diversité génétique, le système immunitaire des animaux répond de la même façon au pathogène. Or les virus mutent en permanence. Si un virus pathogène et contagieux devient adapté au poulet, il se propage d'autant plus efficacement que tous les poulets sont identiques, et comme il y a une forte densité d'animaux, tout l'élevage peut être contaminé.*" (in "La Recherche", n°352, décembre 2005, pages 59-60)

Races ovines :

Tarasconnaise : Evaluation du nombre total de reproductrices 120 000 *là titre de comparaison: race Lacaune, Recensement Général de l'Agriculture 2000 = 1 162 000/* dont 15 000 sont inscrites au Livre Généalogique

Castillonnaise : Evaluation du nombre total de reproductrices 1 400 dont 1 261 sont inscrites au Livre Généalogique. Evaluation du nombre total de reproducteurs: 40

Soit, toutes races confondues, ce qui est absurde, uniquement d'ordre comptable, 177.586 reproductrices, dont toutes au demeurant ne sont ni en Ariège ni dans les Pyrénées.

**Il y a 72.414 ours brun de plus dans l'hémisphère Nord.
Où se situe la bio-diversité menacée?**

Nous rappelons à l'Etat qu'il est signataire de la charte du B.R.G. (Bureau des Ressources Génétiques): au niveau national, le BRG relaie les actions de la FAO/ONU pour le maintien et le développement de races "à petit effectif" au niveau mondial, elles sont l'alternative pour assurer un développement durable dans un contexte où les formes industrielles d'élevage commencent à montrer leurs limites

Le ministère nommé alors "*de l'environnement*", parapha cette charte aux côtés de celui de l'Agriculture: tous deux sont donc également acteurs et garants des actions menées par cet organisme.

Celui-ci, dans l'éditorial de sa "*Lettre du BRG*", n°13, juillet 2000, rappelait en ces termes sa mission qui consiste, notamment, à assurer la sauvegarde et le développement des races dites "*à petit effectif*" dont, depuis des siècles, en montagne, les éleveurs ariégeois ont maintenu les souches dans un contexte qui ne leur était pas toujours favorable:

"ces ressources gérées dans leur milieu traditionnel de culture ou d'élevage constituent la base génétique du champ couvert par l'agrobiodiversité. /Elles/ sont vivantes et évolutives mais aussi fragiles et constamment menacées. Il convient donc de veiller sur ce patrimoine et de le gérer pour le long terme.

Cette appropriation se fait sur un patrimoine biologique qui prend de la valeur à mesure que la connaissance progresse et que les moyens de la valoriser se créent. Néanmoins, les nouvelles ressources issues de ce patrimoine et basées sur de nouvelles techniques s'appuient très largement sur la connaissance des sociétés traditionnelles, et en particulier des générations d'agriculteurs qui ont jusqu'à présent utilisé et maintenu la diversité biologique.

./.../ il convient de prendre toutes les précautions pour ne pas briser l'équilibre entre les sociétés et leur agriculture et le monde vivant dans lequel elles se situent. Dans ce contexte nouveau, le BRG a pour objectif d'une part de garantir des avantages au plus grand nombre en évitant des appropriations exclusives des ressources génétiques, et d'autre part de maintenir un lien fort entre les sociétés et leur environnement naturel en respectant leurs spécificités. /souligné par nous/

Trois des races bovines ainsi retenues pas le BRG (Gasconne, Casta, Brune), deux races ovines (Tarasconnaise, Castillonnaise), et il faut ajouter les équins (Mérens, cheval castillonnais), forment l'essentiel des cheptels que nos éleveurs de montagne conduisent dans des conditions d'élevage qui leur permettent d'exprimer et de conserver leur rusticité. Ce sont toutes des "Races d'hier pour l'élevage de demain" pour reprendre le titre du livre qu'Annik Audirot consacra en 1995 à ces races au niveau national (INRA Editions). Et nous soulignons que ses analyses articulent leur fondement théorique autour de recherches effectuées à partir des races mentionnées ci-dessus, notamment la Castillonnaise (cf. p.149 et alii, la référence aux travaux de B. Besche-Commenge, J.L. Fossat, et D. Bégué).

Le tableau des "*critères utilisés pour le choix de la population source*" indique dès 1995 que les ours slovènes sont omnivores, causent des dégâts, et, qui plus est, de toutes les populations envisagées, c'est la seule pour laquelle figure la mention "*Nourrissage artificiel: présent (plus ou moins intensif)*".

Le rapport commandé en 2005 au Professeur Jon E. Swenson par le Ministère de l'écologie et du développement durable indique, page 1: "*le gouvernement a pour objectif de doubler la taille actuelle de la population, jusqu'à 30 individus, d'ici la fin 2008*", à cet effet l'importation de femelles en grande majorité est recommandée (cf. "*Recommandations sur le projet de renforcement de la population d'ours*

brun des Pyrénées”, 20 mai 2005). Par le simple jeu de la reproduction naturelle, cela signifie un accroissement rapide du nombre d’individus, donc l’impossibilité croissante de maintenir la biodiversité des cheptels domestiques dans les systèmes traditionnels de gardiennage qui ont permis jusqu’à présent à ce cheptel de conserver sa rusticité.

Les ours que l’on importe sont reconnus comme des carnivores: le rapport LIFE/EUROPE qui établit le bilan des premières lâchers a paru en 2000, il est sous-titré: “*Conservation des grands carnivores en Europe*”. C’est l’inverse exact des objectifs que le ministère de l’environnement et la France se sont engagés à atteindre en signant la charte du BRG.

Ces carnivores viennent en effet “*briser l’équilibre entre les sociétés et leur agriculture, et le monde vivant dans lequel elles se situent*”. Nouvelle menace pour des races déjà “*fragiles et constamment menacées*”. Je suis par ailleurs à disposition pour montrer, à partir d’une analyse historique reposant sur trois siècles d’archives, pourquoi les systèmes de gardiennage proposés “en kit” avec le plan ours, sont contradictoires avec ceux qui ont permis l’existence et le maintien de ces races dans les conditions assurant leur rusticité. Que les systèmes de garde soient individuels ou collectifs, tous reposent sur ce que les bergers et éleveurs que j’interrogeais pour mes travaux des recherches dans les années 1970-80 qualifiaient ainsi : «les bêtes sont en semi-liberté», on les surveille, les guide plus ou moins, on ne les contraint pas et surtout pas à de longs et inutiles déplacements entre les zones où elles pâturent et dorment et les cabanes: même pour le salage. J’ai personnellement, dans les dernières années 70, aidé à monter le sel à plus de 2000 mètres pour le distribuer sur place aux brebis et leur éviter de descendre, c’est lourd, mal commode à porter, mais tout repose sur cette pensée : le bien être doit être d’abord celui du bétail, pas des hommes, et les bêtes sont bien quand on ne les oblige pas à sans cesse manœuvrer comme des machines à quatre pattes!

Les dizaines de «cabanots» que l’on trouve encore partout à haute altitude, les centaines d’orrys à Auzat, s’expliquent pour les mêmes raisons: comme l’escargot, l’homme alors en quelque sorte déplaçait sa maison, et, pour s’abriter, bâtissait ces abris sur les lieux mêmes où les bêtes aimaient pâturer et dormir. Il y avait alors suffisamment de monde pour assurer ainsi une présence et l’ours était pourtant un poids insupportable : on raconte à Sentein comment, au dessus du Bocard, les nuits où il rôdait, les bergers se relayaient pour veiller et faire rouler, dans un ravin proche de la cabane, les pierres qu’ils avaient amoncelés dans la journée : le bruit effrayait l’ours qui ne s’approchait pas des bêtes.

Comme le souligne le Rapport de la Commission Parlementaire consacrée en 2003 au pastoralisme confronté aux artificielles importations de grands prédateurs: “*Contrairement à l’image souvent dévalorisée ou teintée de folklore, qui est donnée de cette forme d’élevage, elle repose sur des savoir-faire agricoles montagnards qui doivent allier tradition et modernité. Au fil de ses travaux, la commission a acquis la conviction que cette forme d’élevage doit être mieux défendue et mieux soutenue dans ses efforts d’adaptation, lesquels devraient notamment lui permettre une meilleure valorisation de ses produits.*” (cf. 2° partie, I-B3).

B.BESCHE-COMMENGE, enseignant-chercheur (Histoire des techniques agro-pastorales et des races bovines et ovines pyrénéennes), et âne pyrénéen depuis le baroud d’Arbas.